

10 CENTIMES
BUREAUX
ET RÉDACTION:
Froehlich, Grande-Rue, 71
Tournai, rue Carnot, 33
Abonnement 5 fr. 50 par an
Région Nord
à l'abonnement 5 fr. 50 par an
Union postale 10 fr. 50 par an

Journal de Roubaix

VENREDI
19
MARS 1920
Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tournai

LES SPARTAKISTES MARCHENT SUR BERLIN

A LA CHAMBRE L'ATTITUDE DE LA FRANCE en présence des événements d'Allemagne

Paris, 18 mars. — La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Léon Pétet. M. Léon Pétet annonce que M. Raoul Dauterive a déposé une demande d'interpellation sur les événements d'Allemagne qui compte prendre le gouvernement en présence des événements d'Allemagne.

M. Millerand déclare qu'il va seulement faire une courte déclaration. Le gouvernement, dit-il, prie et continue à prendre toutes les initiatives que lui commande la sauvegarde de nos intérêts et de notre sécurité dans le présent et dans l'avenir. Il s'emploiera à obtenir une action commune des Alliés. La Chambre et le pays comprennent que ce n'est pas l'heure d'avoir une discussion d'ensemble sur la politique extérieure.

M. Barthou se déclare, lui aussi, de cet avis, mais il fait assurer l'exécution du traité de Versailles. Je prends acte de l'engagement du président du Conseil de répondre prochainement à nos interpellations.

M. Baudry d'Asson se plaint que l'on veuille laisser le Parlement dans l'ignorance des événements. Il insiste pour la discussion immédiate de son interpellation. M. Baudry d'Asson voudrait savoir dans quelles conditions le gouvernement entend imposer le désarmement de l'Allemagne.

M. Léon Dauder se plaint dans le même sens. Il est inadmissible que la France fasse figure de nation vaincue et que elle tolère les menées de Ludendorff et d'Hitler, sinon c'est la guerre dans trois ou quatre ans.

M. Ybarnegaray demande au gouvernement de s'expliquer sur les attentats dont des officiers français ont été victimes en Allemagne. M. Millerand répond que les arguments dont il s'est servi pour repousser la discussion immédiate sur la politique étrangère conservent la même valeur pour cette question.

M. Marcel Cachin réclame un ajournement à date fixe.

M. Bellet demande des éclaircissements sur notre action en Turquie.

M. Pétet consulte la Chambre sur la demande de M. Ybarnegaray qui réclame la disjonction de son interpellation, pour qu'elle soit discutée avant les autres.

M. Millerand répète que nous sommes en négociations avec nos Alliés à propos des faits dont parle M. Ybarnegaray; mais celui-ci insiste encore une fois pour la discussion immédiate. La Chambre vote la disjonction demandée par M. Ybarnegaray à mains levées. M. Pétet demande au gouvernement l'ajournement de cette interpellation est votée par 403 voix contre 183.

M. Barthou remonte à la tribune: La Chambre, dit-il, fait crédit au gouvernement, mais elle est unanime à exiger une solution. La France a droit à des réparations. M. Barthou demande un ajournement à huitaine, que M. Millerand accepte.

LE DANGER COMMUNISTE EN ALLEMAGNE

246 n'a d'ailleurs rien d'excessif, dit-il, puisque ce relèvement est inférieur à celui des dépenses de personnel et de matériel.

Après un discours de réclamation, le Président déclare close la discussion générale et renvoie à vendredi la discussion des articles.

La séance est levée.

Choses & Autres

L'esprit français.
La Grèce vient de nous envoyer le bloc de marbre dans lequel doit être sculptée la statue d'André Chénier. Cette statue serait-elle un chef-d'œuvre?

Dans un cas semblable, ce pince-sans-rire d'Alphonse Karr disait un jour à un sculpteur:
— Dans tout bloc de marbre il y a une statue: il s'agit de la débarrasser de ce qu'il y a de trop...
En effet, tout est là!

Un atome qui aime est plus grand qu'un Univers qui ne pense pas. (Mme Swetchine).

Toute grande erreur naît d'un vice du cœur. (Blanc de Saint-Bonnet).

LA LOI DES DOMMAGES au Groupe interparlementaire des Régions dévastées

Paris, 18 mars. — Le groupe interparlementaire des régions dévastées s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Hayez. Les ministres des Régions Libérées, M. Olier, a été entendu au sujet du projet de loi d'ordre financier qui modifiera la loi des dommages et les conditions de paiement des indemnités.

À la suite d'une discussion approfondie, à laquelle a pris part M. Polacaré, qui a montré comment la question des dommages était liée à l'exécution du Traité de Paix, le groupe a fait sienne la motion.

LES QUOTIDIENNES Les Convulsions de l'Allemagne et les Alliés

Prétendre que les Alliés n'ont pas à s'occuper des affaires intérieures de l'Allemagne est une erreur grossière. Certes, il ne peut être question pour les pays de l'Entente de s'immiscer dans le conflit actuel entre la réaction militariste et la révolution bolcheviste. Il ne saurait convenir, ni à la France, ni à l'Angleterre, de jouer, vis-à-vis des éléments politiques qui se partagent l'ancien empire des Hohenzollerns, le rôle de conseiller ou d'arbitre. Que les Allemands, monarchistes, républicains, spartakistes, se querellent, se battent, s'entre-tuent, cela les regarde et nous n'avons qu'à marquer les coups.

Mais les Alliés seraient des nafs et des imprévoyants si, après avoir empêché le panslavisme de réaliser son rêve d'hégémonie mondiale, ils permettaient, aujourd'hui, au vaincu, de chercher à diminuer l'importance de sa défaite en sabotant, l'une après l'autre, les clauses du traité de Versailles.

Or, la chose n'est que trop claire: c'est ce malheureux traité qui, en fin de compte, paiera les frais des expériences de Berlin, de Munich et d'ailleurs, si les gouvernements de Londres et de Paris ne savent pas prévoir. Tout ce qui se passe en ce moment en Allemagne n'est qu'un camouflage destiné à dissimuler la véritable situation de « Reich ».

Dans tous les pays d'Europe, les partis qui luttent pour le pouvoir, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont un idéal commun et qui les rapprochera toujours: la haine de l'Angleterre et de la France et la résolution de rendre le traité de paix aussi impopulaire que possible.

Si la crise allemande entrave l'exécution du traité et rend même celui-ci parfaitement illusoire, les Alliés ont le devoir rigoureux de prendre toutes les mesures utiles pour empêcher la révolte. En particulier, la livraison du charbon, encore une fois suspendue, doit être exigée avec la dernière fermeté. Il n'est pas admissible qu'à l'abri des difficultés gouvernementales, l'Allemagne se débarrasse des obligations formelles que ses représentants officiels ont reconnues et contre-signées.

La vague d'anarchie qui déferle actuellement sur les pays d'entre-Rhin, de Königsberg à Stuttgart et de Kiel à Munich, est un danger pour l'Entente; elle peut nous menacer de très désagréables surprises. Devant les éventualités possibles, ne soyons pas désarmés. Prenons dès maintenant les garanties indispensables contre toutes les conséquences des événements qui troublent nos dangereux voisins.

Nous avons commis une faute en n'abandonnant pas complètement, quand nous le pouvions, le régime de M. Kapp, et en permettant à l'Allemagne de prendre tout ce qu'elle voulait de notre argent, sans nous réserver le droit de le reprendre à tout moment.

Maurice Aubert.

Sanglantes rencontres dans les principales villes Dix mille spartakistes marchent sur Berlin

Il est toujours extrêmement difficile, à travers le flot de nouvelles, ou fausses ou exagérées qui arrivent d'Allemagne ou des pays voisins, de démêler ce qui se passe exactement sur le territoire du « Reich ».

Volci cependant comment, du gros, la situation paraît se dessiner.

Il semble maintenant qu'on puisse considérer comme exacte la nouvelle de la démission du promoteur du coup d'Etat. Mais même après le départ de Kapp, il reste un parti militaire qui essaye de s'abriter derrière le maréchal Hindenburg. Même après le triomphe apparent du cabinet Bauer, il subsiste un mouvement d'extrême gauche déclenché d'abord pour soutenir l'ancien ministre et qui, aujourd'hui, lui cause de légitimes inquiétudes. Il s'agit de l'extension du mouvement spartakiste, en particulier dans le bassin de la Ruhr. En décrétant la grève générale, pour ruiner le coup d'Etat militariste de Kapp et de von Lutwitz, le gouvernement démocratique Ebert-Bauer s'est servi d'une arme dangereuse, et il apparaît qu'il n'en est plus aujourd'hui tout à fait le maître.

Situation complexe en réalité, et tout à fait sérieuse dans ses conséquences, non seulement pour l'avenir de l'Allemagne, mais encore pour celui des Alliés.

Les gouvernements alliés ont donc décidé de suivre les événements avec attention. La France y veille tout particulièrement parce qu'elle est plus directement intéressée au maintien de l'ordre en Allemagne, dont elle est la voisine et le principal créancier.

LA SITUATION TROUBLÉE DE BERLIN Le départ de von Kapp et de von Lutwitz

On confirme officiellement la démission de Kapp et de von Lutwitz. Le général von Seeckt a été chargé de la conduite provisoire des affaires.

On annonce que Noske se retirerait au cabinet de Wilhelmshaven. Les soldats au large empressés 400 de leurs officiers favorables à Kapp.

Le vice-amiral Schiffer aurait reçu la mission de conduire les troupes de Kapp hors la capitale.

Le gouvernement Bauer a ordonné l'arrestation de Kapp, de Lutwitz et des autres dirigeants du coup d'Etat.

Dans les milieux officiels, on redoute un soulèvement spartakiste. Kapp serait en fuite. De violents combats seraient engagés dans les rues de Berlin, où les spartakistes agiraient d'accord avec les majoritaires et les indépendants.

Rencontres meurtrières à Leipzig

De sanglantes rencontres ont eu lieu sur plusieurs points de la ville, principalement dans le quartier ouvrier à l'ouest, où des tranchées ont été creusées et armées de mitrailleurs.

Dans le centre et à l'est de la ville, il y a eu quelques fusillades. Le nombre des victimes est encore inconnu.

Les communications entre le centre et les faubourgs sont empêchées par des détachements d'ouvriers armés.

Le service téléphonique est supprimé par l'autorité militaire.

A Haguenau, 30 tués. En Bavière, la tendance séparatiste s'accroît.

Dans les usines des provinces du Rhin, les ouvriers organisent les soviets.

La réunion de l'Assemblée de Stuttgart

La réunion de l'Assemblée nationale semble assurée par suite de l'arrivée de nombreux trains. Une conférence des chefs de partis précéderait la première séance plénière de l'Assemblée nationale qui est définitivement fixée pour aujourd'hui, à 16 heures.

Mercredi, 210 députés étaient présents à Stuttgart.

Les indépendants déclarent qu'ils se placent uniquement sur le terrain de la Constitution.

On confirme que les parlementaires réunis à Stuttgart, ont décidé d'accorder au cabinet Bauer les pouvoirs les plus étendus pour sévir contre les auteurs du coup d'Etat et les troupes qui refuseraient d'évacuer Berlin, contre lesquels, le cas échéant, on enverrait des contingents spéciaux.

Les élections au Reichstag

On annonce officiellement que les membres des partis majoritaires au peuple et au nationaliste, ont conclu un accord aux termes duquel les élections au Reichstag devraient avoir lieu au plus tard en juin.

Dix mille Spartakistes marchent sur la capitale

Le correspondant de la « Chicago Tribune » à Berlin mande à ce journal: « Un cortège de 10.000 ouvriers marche sur Berlin, venant de Litcherfeld, dans les environs immédiats de la capitale. On entend distinctement des coups de feu dans la direction de cette localité. Un témoin rapporte que les ouvriers sont armés. »

Un grand nombre d'ouvriers ont mis au bout de leurs fusils des drapeaux rouges.

« S'avançant sur Berlin, ils chantaient l'Internationale ».

Toutes les nouvelles qui arrivent de Berlin indiquent que les spartakistes gagnent du terrain en Saxe et en Westphalie. Les représentants du gouvernement Ebert, dans le district de la Ruhr, ont annoncé que si un gouvernement fort n'était pas établi dans les 48 heures, tous les districts de la Ruhr seraient aux mains de soviets. D'autre part, on annonce de Coblenz que l'on s'attend

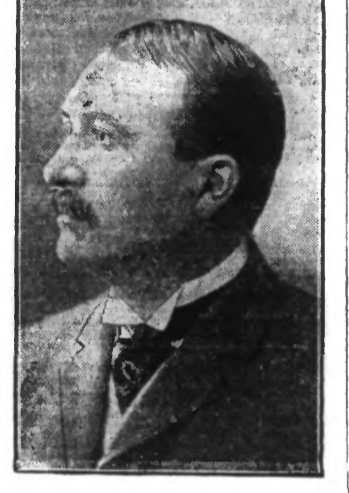
Le général Mangin reprendrait son commandement à Mayence

On annonce que le général Mangin reprendrait incessamment son ancien commandement à Mayence.

L'AFFAIRE CAILLAUX DEVANT LA HAUTE-COUR

LA DEPOSITION DE M. VIVIANI
Ancien président du Conseil
Paris, 18 mars. — L'audience commence par une réfutation de la part de Caillaux, des faits avancés hier, par M. Martini.

Un bref incident se produit alors. Un juge, M. Louis Martin, se plaint de la longueur des dé-



M. VIVIANI

Paris, quelques-uns de ses collègues l'approuvent; il entendrait avec plaisir, dit-il, les explications de M. Caillaux s'il ne craignait qu'elles ne fassent double emploi. Nous perdons notre temps, s'écrient-ils, ce n'est pas M. Caillaux qui est prisonnier, c'est nous.

M. Moro-Giafferi répond: Vous entendez l'accusé un peu plus, vous entendez les avocats un peu moins.

M. Bourgeois clot l'incident en déclarant qu'il s'efforcera de ne rien négliger pour abréger les débats, sans nuire aux intérêts de la justice et de la défense.

LES AGENTS DE L'ENNEMI L'INTERROGATOIRE DE DUEZ

On se souvient que Louis Duez, 25 ans, de Flines-les-Raches, est accusé d'intelligences avec l'ennemi pour divers faits. En 1914, il dénonça à la commandature de Douai un soldat français qui se tenait caché et à celle de Roubaix, dix autres militaires.

Le capitaine Varnier a fait subir, jeudi matin, à l'inculpé, un interrogatoire, au cours duquel Duez se montra étonné et gonflé, se vantant des accusations portées contre lui.

UNE PROCLAMATION A MANNHEIM

Mayence, 18 mars. — On mande de Ludwighafen:
Les ouvriers de Ludwighafen ont été convoqués à une grande réunion à Mannheim. L'objet de la réunion est la proclamation à Mannheim de la république des soviets.

LES IMPOTS

Paris, 18 mars. — La commission des finances a entendu M. François-Marsal sur le projet de loi portant création de nouvelles ressources fiscales.

En ce qui concerne la surtaxe sur les bénéfices de guerre, et la taxe sur les accroissements de richesses réalisés pendant la guerre, le ministre a exposé les motifs pour lesquels il ne lui paraissait pas possible d'accepter la surtaxe sur les bénéfices de guerre.

En ce qui concerne la taxe sur les accroissements de richesses réalisés pendant la guerre, le ministre a indiqué qu'il était dé-

Les bons de pain à prix réduit

Nous croyons intéressant de faire connaître, à titre de renseignements, les dispositions prises par la Municipalité de Lille, relativement à l'utilisation des bons de pain à prix réduit; il est fort probable que cette façon d'opérer sera à peu près la même partout:

1° Les cartes de pain qui ont été délivrées sont valables pour trente jours, à dater du 15 mars 1920.

2° Le public est invité à utiliser cinq tickets à la fois, correspondant à deux kilogrammes de pain.

3° Le pain fourni au moyen de tickets à prix réduit doit être payé à raison de 0 fr. 60 le kilo.

4° Les boulangers pourront, dans deux jours, c'est-à-dire à partir du 19 mars courant, retirer à la mairie, des feuilles imprimées sur lesquelles ils colleront les tickets qui leur auront été remis par le public.

5° Ces feuilles seront remises par eux tous les huit jours à la mairie (direction des services financiers), qui procèdera au mandatement des sommes leur revenant, les tickets étant remboursables à raison de 0 fr. 18. Des mesures seront prises pour que le mandatement et le règlement des sommes soient effectués dans le plus bref délai possible.

Il est bien entendu que les boulangers ne peuvent se refuser à servir les personnes attributaires de bons de pain à prix réduit; tout refus donnerait lieu à des sanctions.

LES GRÈVES La Grève générale du Textile NEUVIÈME JOURNÉE A ROUBAIX

L'état du conflit est toujours le même. Depuis la nomination de la Commission du coût de la vie, nous sommes entrés dans une période d'attente dans laquelle les deux partis se bornent à renseigner l'opinion publique par des affiches.

Le Consortium de l'Industrie Textile a lancé, mercredi, l'appel suivant:
OUVRIERS DU TEXTILE
La Commission du coût de la vie est nommée, les syndicats ouvriers en font partie.

Les patrons se sont engagés à augmenter le prix de vie dans la mesure de l'accroissement du coût de la vie. De plus, les patrons paieront la rétroactivité à partir du 15 mars.

Les syndicats ouvriers n'ont pas encore répondu à notre question, précise.

Continueront-ils à empêcher les reprises de travail et maintiendront-ils la grève générale, inutile et injustifiée?

En réponse à cette affiche, les Syndicats ouvriers ont répondu, jeudi matin, par une autre affiche dans laquelle il est dit:

...Les patrons refusent d'accorder le 0 fr. 50 d'augmentation prévue à l'heure, qui aurait été la suite de la grève.

Dans leur lettre de refus, les patrons se bornent à répéter qu'ils paieront l'accroissement constaté par la Commission officielle entre le coût de la vie de juin 1919 et celui de mars 1920.

Mais c'est justement sur ce point, qui est pour les travailleurs de la plus grande importance — que nous ne pouvons pas être d'accord avec les patrons.

C'est sur l'écart du coût de la vie, non pas de juin 1919 mais de juillet 1914 à mars 1920, que nous demandons que se fasse le calcul pour l'augmentation.

C'est cela pour les raisons suivantes, que les patrons connaissent bien:

1° Lors de l'établissement de la Convention textile en juin 1919 les patrons, malgré notre opposition, prirent comme base de calcul le salaire à l'heure d'avant-guerre, l'indication des heures d'heures de travail n'étant plus la même, dans un tel cas, pour faire un calcul équitable sur le salaire total de la journée ou de la semaine de 1914.

2° Dans les ententes que nous eûmes avec eux à cette époque, les patrons s'accordèrent, malgré toutes nos réclamations, qu'une augmentation de salaire qui était loin de correspondre à l'augmentation du coût de la vie. Nous le soutenons encore aujourd'hui et nous le prouverons par des chiffres irrefutables.

3° Enfin, les patrons semblent ignorer qu'en 1919 il y avait encore les secours de chômage, les allocations militaires, l'indemnité des loyers, la ristourne de 2 fr. par tête et par personne sur le ravitaillement. Tout cela est aujourd'hui supprimé.

Une réunion aux Syndicats libres
La réunion des Syndicats libres, hier qu'annoncée roubaix, a pour thème par le « Journal de Roubaix », a fait salle comble, mercredi, au « Demi-Cercle », place Notre-Dame.

M. Paul Desmullier a ouvert la séance à dix heures et demie et indiqua en quelques mots le but de la réunion.

M. Blain, secrétaire, a exposé ensuite l'état actuel du conflit.

Il a déclaré que « selon lui, la grève pourrait prendre fin rapidement si le Consortium et les Syndicats ouvriers se causaient autre ment que par des affiches, mais par des ententes. L'on pourrait ainsi trouver, à-t-il dit une solution provisoire en attendant que les résultats de la commission de vie soient connus ».

Après un échange de vues, il a été décidé d'envoyer des lettres dans ce sens au Consortium patronal et aux Syndicats cégétistes, en prenant comme base de discussion la dernière demande.

CANTON DE LANNY
Une réunion des grévistes a eu lieu jeudi après-midi, à Lys, salle Billa, à la Vieille-Place, au cours de laquelle les chefs de groupe de différentes communes du canton ont exposé la situation qui reste stationnaire. Le calme se maintient dans toutes les localités.

DERNIÈRE HEURE

LES ÉVÈNEMENTS D'ALLEMAGNE

La situation générale CE QUI SE PASSE A BERLIN

Berlin, 18 mars. — D'après les dernières nouvelles reçues, sur le bassin de la Ruhr, la situation se serait améliorée à Essen. Il y a quelques troubles à Düsseldorf. Les Spartakistes seraient maîtres d'Elberfeld.

À Berlin, la matinée a été calme. On annonce que les troupes, qui ont participé au coup d'Etat, se retirent.

À Stuttgart, le bruit court que M. Noske part ce soir pour Berlin.

Mayence, 18 mars. — On mande de Cologne que la situation est calme à Berlin. Les indépendants sont disposés à laisser le général von Seeckt en possession de certains de leurs contingents, contre autres le retrait des troupes de Berlin et la levée de l'état de siège.

UNE PROCLAMATION DU PARTI DÉMOCRATE, A BERLIN

Berlin, 18 mars. — Le parti démocrate lance une proclamation où, après avoir constaté la chute de la dictature militaire, il invite le peuple à retourner au travail, pour se montrer digne de sa victoire.

Le message se termine en promettant un remaniement du Cabinet, de prochaines élections et l'élection du président par le peuple.

A STUTTGART
Proclamations de Président Ebert
du Gouvernement Bauer
Mayence, 18 mars. — On mande de Cologne: Le gouvernement de Stuttgart publie deux proclamations: l'une du président Ebert selon laquelle l'insurrection armée de Berlin est ter-

A LEIPZIG Les combats entre les troupes et les communistes

Mayence, 18 mars. — On mande de Leipzig: « Les combats entre les troupes et les communistes continuent. »

RENCONTRE SANGLANTE A NUREMBERG

18 tués — 40 blessés
Londres, 18 mars. — On mande de Berlin: On annonce de Nuremberg que le 16 mars, des collisions se sont produites entre la Reichswehr et la police. Des coups de feu ont été échangés. Il y a eu 18 tués et 40 blessés.

UNE GRANDE BATAILLE ENTRE LES COMMUNISTES ET LES TROUPES

Nombres morts
Mayence, 18 mars. — On mande de Cologne: Dans le district industriel de l'Ouest, les communistes sont maîtres d'Elberfeld et de Barmen. 18.000 ouvriers en armes s'avancent sur Dortmund. Une bataille en règle est engagée avec les troupes. On compte, dit-on, de nombreuses victimes de mort.

LES SOVIETS

Atz-le-Chapelle, 18 mars. — Un signal au support de la République allemande a été per-

Le repos hebdomadaire dans la Presse française

Troyes, 18 mars. — Dans le but d'économiser un septième de la consommation du papier, et afin d'assurer le repos hebdomadaire régulier à leur personnel, les journaux quotidiens de Troyes ont décidé de fermer leurs ateliers et bureaux le dimanche. En conséquence, les journaux locaux ne paraîtront pas lundi.

Les Sociétés coopératives de reconstruction dans les départements dévastés

Paris, 18 mars. — M. Ogier, ministre des Régions libérées, a déposé, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi établissant le statut des sociétés coopératives de reconstruction, dans les départements dévastés.

Ces sociétés pourront se constituer sous la forme de sociétés civiles entre autres pour la reconstruction en somme de biens immobiliers.